

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZARE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu<sup>e</sup> j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 418 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré!  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

## VOTRE FABRIQUE

*Désire-t-elle emprunter,  
Consolider sa dette,  
Faire des constructions  
ou des améliorations?*

Nous pouvons lui prêter tout l'argent nécessaire à ses constructions et réparations, au grand bénéfice de votre paroisse et à votre grand avantage.

**Hamel & MacKay, Notaires**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

Représentants de

VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, Ltée.  
Montréal.

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191

MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont  
a besoin la } fabrique de  
                  } c. scolaire de .....

Signature.....

Adresse.....



# TAROL

**SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT**  
**Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe**  
**et toutes les MALADIES des VOIES**  
**RESPIRATOIRES**

TAROL n'est pas une préparation secrète, mais c'est un remède scientifiquement préparé par des chimistes compétents, d'après des formules approuvées par la profession médicale et avec des éléments de choix dont les principaux sont :

**LE GOUDRON ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE**

**LE GOUDRON** aseptise les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

**L'HUILE DE FOIE DE MORUE** adoucit les muqueuses irritées, facilite la toux et l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettront de résister à l'attaque et de reconquérir les forces.

**Demandez toujours TAROL et exigez-le.**  
**Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée QUEBEC, Que.**



## Le Tonique des Poumons

### VIN MORIN

#### CRESO-PHATES

Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs convalescences, rien n'égale l'usage régulier du **VIN MORIN CRESO-PHATES**. Il aseptise les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

**DR. ED MORIN & CIE.,**  
**Limitée**

**QUEBEC, CANADA.**

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASMIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC**  
CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidél-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,  
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courants le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 125.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.95    | 743.70    |
| 3   | 188.41   | 376.59   | 555.48   | 734.08   | 913.49    | 1120.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 745.48   | 1020.78  | 1278.83   | 1580.97   |
| 5   | 328.73   | 647.53   | 971.53   | 1320.83  | 1619.25   | 1948.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.90  | 1578.53  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1492.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2904.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1837.79  | 2170.56  | 2713.05   | 3555.29   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 2259.29  | 2490.07  | 3090.94   | 4319.98   |
| 10  | 699.28   | 1398.98  | 2699.01  | 2798.94  | 3498.49   | 5198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 3245.28  | 3127.42  | 3990.09   | 6099.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.23  | 3890.19  | 3465.84  | 4332.13   | 7198.27   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 4640.69  | 3814.48  | 4767.98   | 8721.21   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 5390.63  | 4178.07  | 5218.88   | 9990.06   |
| 15  | 1135.28  | 2271.09  | 6240.77  | 4543.71  | 5679.41   | 11115.10  |
| 16  | 1280.64  | 2461.64  | 7200.46  | 4924.93  | 6155.93   | 12386.91  |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 8268.81  | 5317.67  | 6646.35   | 13796.06  |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 9491.46  | 5723.29  | 7152.00   | 15352.91  |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 10804.08 | 6139.15  | 7673.65   | 17068.18  |
| 20  | 1641.25  | 3283.21  | 12326.15 | 6568.61  | 8210.45   | 18952.29  |
| 21  | 1751.91  | 3504.25  | 13970.11 | 7011.05  | 8763.45   | 20915.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |            |
|-------------------|------------|
| \$ 5.00 ou moins  | ..... 3 c. |
| de 5.00 à \$10.00 | ..... 5 "  |
| de 10.00 à 20.00  | ..... 10 " |
| de 20.00 à 50.00  | ..... 15 " |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFI CES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1800)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P.,  
de la Maison Laporte, Martin (Lévesque), administrateur  
du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. CARSLY, Capitaliste.

Vice-Président et gérant général: M. TACHÉ DE  
BIENVENU.

M. G.-M. BOSWORTH, Vice-Président de la  
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMES GARNEAU, C. L., ex-ministre de  
l'agriculture, président de la Cie de Pulpe de  
Chicoutimi.

M. L.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie  
Beauchemin (Lévesque).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-  
dit Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-  
juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. FÉRODOR, Ministre sans porte-  
feuille de la province de Québec, adminis-  
trateur de la "Montreal Light, Heat & Pe-  
wer Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Comp-  
gnie de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LEON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER - - - - - J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

# Mangez plus de soupe

Mettez beaucoup de légumes et de riz  
ou orge. Même avec des choses  
communes, on peut faire des  
soupes délicieuses, en  
ajoutant un peu de

# Bovril

Licence de la Commission des Vivres du Canada No 13-442



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 177. — Quarante-Heures, 177.*

**Partie officielle:** Lettre de S. E. Mgr le Délégué apostolique au Cardinal de Québec et à l'Évêque canadien, 178. — Actions de grâces pour la paix — "Croix Rouge", 179. — Nominations ecclésiastiques, 181.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Lettre à un prêtre de France, 181. — QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE : Nouveau Code de droit canonique et Théologie morale, 184. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 186. — L'abbé Charles-A. Leclerc, 187 ; L'abbé Joseph Boivin, 190. — VARIÉTÉS : L'usage du Petit Missel, 191. — LES LIVRES, 192.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 24 novembre.** — XXVII et dernier (24e) ap. Pent. et 5 nov. Du dim.  
**Lundi, 25.** — STE CATHERINE, vierge et martyre.  
**Mardi, 26.** — S. SILVESTRE, abbé.  
**Mercredi, 27.** — De la férie.  
**Jeu. 28** — De la férie.  
**Vendredi, 29.** — Vigile de S. André.  
**Samedi 30.** — S. ANDRÉ, apôtre, *dbl. 2 cl.*  
**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre.** — I de l'Avent. *1 cl.*

### QUARANTE-HEURES

25 novembre, Berthier. — 27, La Durantaye. — 29, Deschambault. — 1 décembre, Basilique.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

LETTRE DE  
SON EXCELLENCE MGR LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE  
AU CARDINAL DE QUÉBEC ET A L'ÉPISCOPAT CANADIEN

PIERRE DI MARIA, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque titulaire d'Iconium, et délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

*Au très distingué et très éminent cardinal-archevêque de Québec et aux révérenciissimes archevêques et évêques de la Puissance du Canada et de Terre-Neuve.*

Envoyé par Sa Sainteté le Souverain Pontife Benoît XV, j'arrive au milieu de vous en qualité de délégué apostolique, pour continuer l'œuvre de mes illustres prédécesseurs. — Je ne veux point vous cacher le sentiment de tristesse et d'appréhension dont je fus saisi à la première annonce de la nouvelle charge qui m'était confiée : de tristesse, puisqu'il me fallait quitter tant de personnes chères, la patrie, et un diocèse où j'avais travaillé pendant douze années ; d'appréhension, à cause de la grandeur et de l'importance d'une charge qui dépasse mes forces. Mais aussitôt, j'ai pensé que Dieu qui avait inspiré au pape le *vouloir*, c'est-à-dire la volonté de me confier une si haute mission, saurait aussi me donner le *pouvoir*, c'est-à-dire la grâce de remplir avec fruit les multiples devoirs attachés à cette charge. Dans l'obéissance à nos supérieurs nous trouvons toujours le secret de notre vertu, de notre force, de notre victoire : *Vir obediens loquetur victorias*. A ces motifs religieux vint s'ajouter un motif, pour ainsi dire humain, pour m'encourager dans ma mission. Entièrement nouveau en votre pays dont je n'avais jamais vu les grandes beautés, je ne crois pas être tout à fait inconnu à tout le clergé du Canada. Attaché pendant quatorze ans à la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, d'abord comme vice-recteur du collège, ensuite comme minutante de la Sacrée Congrégation, enfin comme professeur dans la faculté de théologie, j'ai eu l'occasion de connaître quelques excellents élèves du Canada, dont je conserve un très bon souvenir. A la même Sacrée Congrégation, dont alors dépendait le Canada, j'ai aussi appris à connaître la foi ardente du peuple canadien catholique, son profond attachement à l'Église, sa filiale obéissance au Souverain Pontife.

Acceptant donc avec joie la mission qui m'est confiée, me voici

au milieu de vous, vénérables frères, pour associer mon œuvre à la vôtre et travailler avec vous, de concert, à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, en nous tenant toujours plus étroitement attachés au centre de l'unité dans l'Église de Jésus-Christ, au pape, qui selon la belle expression de sainte Catherine de Sienna, est " le doux Christ sur terre ".

Le pape vous aime, vénérables frères ; il vous garde dans son esprit et son cœur. Il désire votre bien, le bien religieux, moral et civil de votre grand pays. Il m'a envoyé pour que je sois l'interprète de ses sentiments paternels à votre égard ; comme je serai aussi auprès du pape l'interprète fidèle de votre piété filiale, de votre docilité et de votre attachement à son auguste personne.

Qu'il plaise au Seigneur que les vœux que je forme dès aujourd'hui en faveur de ce cher et illustre pays reçoivent leur plein accomplissement : vœux de progrès toujours croissants vœux de bonheur, vœux de tous biens spirituels et temporels, que je vous souhaite de cœur et auxquels je consacrerai toutes mes forces durant tout le temps que le Seigneur me donnera de rester parmi vous.

Je saisis cette première occasion pour me recommander à vos prières, et, avec toute la vénération qui vous est due, je me déclare,

Votre serviteur en Notre-Seigneur,

† P. DI MARIA, arch. d'Iconium,

Palais de la Délégation apostolique,

*Délégué apostolique.*

le 18 octobre, 1918, Ottawa.

ACTIONS DE GRACES POUR LA PAIX — " CROIX ROUGE "

Extrait d'une circulaire de Son Eminence le Cardinal Archevêque à son Clergé, en date du 13 novembre 1918.

I

L'armistice a été signé entre les puissances belligérantes, et cela met pratiquement fin à la guerre. Vous comprenez avec quelle joie je vous fais part de cette bonne nouvelle et vous prie de l'annoncer à votre peuple dimanche prochain.

C'est la paix qui est enfin donnée au monde, après plus de quatre années d'une guerre sanglante. Et cette paix, elle est telle que l'appelaient nos vœux et que la sollicitaient nos prières : bienfaisante et glorieuse. Bienfaisante, puisqu'elle fait cesser

l'horrible carnage qui tenait les peuples dans l'épouvante et qui avait bouleversé tout l'ordre social ; glorieuse, puisqu'elle est le fruit de la victoire décisive qui vient de couronner l'héroïsme des troupes alliées et de venger par leurs mains le droit méconnu et la justice outragée.

Mais cette paix si bienfaisante et si glorieuse pour les hommes, elle est le don de Dieu. Voilà pourquoi, après avoir exalté l'héroïsme humain qui a si bien servi les desseins providentiels, notre devoir impérieux est de tourner maintenant nos yeux et nos cœurs vers le Seigneur, Dieu des armées et Prince de la paix, et de Lui rendre l'hommage public et sincère de notre reconnaissance.

Dimanche prochain a été désigné par l'autorité civile comme un jour spécial d'actions de grâces à Dieu. Il va sans dire que l'autorité religieuse entre avec empressement dans cette pensée, et désire ardemment que, ce jour-là, tout le peuple chrétien se groupe au pied des autels pour acclamer le Dieu de la victoire et de la paix, pour le saluer comme l'auteur de notre grande joie et pour lui chanter l'hymne de notre reconnaissance.

En conséquence, dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, Messieurs les curés, desservants et aumôniers, voudront bien donner lecture de cette partie de la présente circulaire, et insister sur l'obligation grave de rendre grâces à Dieu pour l'inestimable bienfait que nous tenons de sa main. A la suite de la messe principale, on chantera le *Te Deum* avec versets et oraison.

De plus, comme c'est par la croisade du rosaire que nous avons spécialement sollicité la victoire pour nos armées et la paix pour le monde, d'ici au jour de Noël, on récitera, chaque dimanche, à l'office des Vêpres, un chapelet pour remercier la sainte Vierge de sa puissante intercession.

Les ordonnances spéciales qui ont été faites, prescrivant des prières publiques pour la paix, sont abrogées. Sont également supprimées les deux oraisons commandées, l'une pour la paix, l'autre pour la cessation de l'épidémie. On les remplacera par l'oraison *pro gratiarum actione*, qui se trouve dans le missel à la suite de la messe de *SS. Trinitate*, et qui sera, jusqu'à nouvel ordre, la seule oraison commandée dans le diocèse.

## II

Au cours de la semaine prochaine, on fera dans tout le Canada une campagne en faveur de la "Croix Rouge". Il s'agit de recueillir les fonds dont elle a besoin pour continuer et parfaire son œuvre de charité envers les soldats malades et blessés. A cause de la désorganisation dont a souffert le service religieux,

pendant que sévissait l'épidémie de la grippe, on a jugé bon d'omettre la quête spéciale dans les églises, et d'y substituer des listes de souscriptions, qui seront déposées dans les succursales de banques, ou au bureau du secrétaire municipal.

Messieurs les curés sont priés d'inviter leurs paroissiens à souscrire généreusement à cette œuvre, que j'ai déjà recommandée à leur bienveillante attention. La fin de la guerre ne marque pas, hélas ! la fin des dures nécessités auxquelles veut pourvoir la " Croix Rouge ". Il ne faut pas, non plus, que les joies d'une paix triomphante nous fassent oublier les misères que la guerre a engendrées et qui ne se guérissent pas par un traité de paix. Donnons à notre reconnaissance la consécration de la charité : ce sera la rendre plus utile aux hommes et plus agréable à Dieu.

---

#### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé FORTUNAT ROULEAU, curé de St-Jacques de Parisville, a été nommé curé de St-Alban ;  
M. l'abbé JOSEPH PAQUET, du Séminaire de Québec, a été nommé curé de St-Jacques de Parisville.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

#### CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LETTRE A UN PRÊTRE DE FRANCE

Mon frère,

Enfin, grâce à Dieu, la victoire a souri aux armes de votre patrie, notre mère, et de ses alliés. Je m'empresse de vous dire ma joie profonde et de vous offrir mes sincères et bien vives félicitations. A l'heure où je vous écris, les hordes teutonnes traversent le Rhin, le dos à l'ouest, et la France reçoit dans ses bras maternels l'Alsace et la Lorraine.

Ici, le nom du vainqueur de l'Allemagne est sur toutes les lèvres, et l'admiration pour son beau génie catholique et français est sans bornes. On célèbre aussi la gloire de la France de toute son âme. Jamais on ne s'est senti plus fier de son sang français.

Nous avons conscience d'assister, en ces jours de triomphe inouï, à la restauration de " la magistrature que la France exerce sur le reste de l'Europe ", selon la belle parole de Joseph de Maistre, et sur le monde, peut-on ajouter aujourd'hui. Et, pour remercier Dieu de ce glorieux événement, nous faisons monter vers le Maître des nations des actions de grâces sans fin.

Mais il est un autre hommage de reconnaissance qui monte spontanément de notre âme catholique et française, en ces premières heures de victoire. Et cet hommage va droit au clergé de France. Souffrez, mon frère, qu'un humble prêtre canadien-français, qui a eu l'honneur de connaître et d'aimer en votre personne le type immortel de l'aumônier des armées françaises, vous dise, aujourd'hui, l'admiration reconnaissante de notre peuple pour l'héroïque clergé de la glorieuse France.

Nous vous remercions, et en votre personne tous les prêtres de France, d'avoir porté si haut au sein des plus affreuses calamités de la guerre, l'honneur du sacerdoce catholique. Le prêtre, avant la guerre, était souvent bafoué en Europe et en Amérique. Aujourd'hui, les protestants se joignent aux catholiques pour rendre hommage à la parfaite dignité de vie et à l'héroïsme du prêtre catholique. Et c'est aux prêtres de France — en particulier aux aumôniers, dont vous êtes, et aux prêtres-soldats — qu'est due cette auréole qui grandit le sacerdoce même aux yeux des hérétiques et qui fait respecter la foi même par des sectaires. Aux États-Unis, j'ai entendu maintes fois des protestants parler des prêtres français avec le respect que l'on met à parler des choses saintes. Ce merveilleux rayonnement du sacerdoce catholique jusque dans les milieux protestants, vous l'avez gagné au prix de sacrifices inouïs ; plusieurs d'entre vous l'ont même payé de leur sang. Soyez bénis, frères de France, soyez bénis, vous et votre chère patrie, pour avoir ainsi accru dans le monde la gloire sacerdotale.

Soyez bénis encore pour avoir inondé des milliers d'âmes de la lumière de Dieu. Aumôniers ou soldats, vous avez tous été apôtres, et vous l'avez été partout : dans la tranchée, à l'ambulance, sur le champ de bataille, partout vous avez dit les vérités du salut. Je cueille ces lignes dans le journal d'un de vos con-

frères de l'aumônerie militaire : " 20 septembre 1914. — Je n'ai qu'à bénir la bonne Providence qui me traite en privilégié. Les premiers jours se sont passés en marches, accompagnés de très nombreuses confessions. Depuis le 25 août, nous sommes continuellement au feu et c'est, jour et nuit, le service des blessés. J'ai déjà donné plusieurs absolutions particulières, sans compter les absolutions générales. La guerre est une école de foi et de piété — dure école ! " Soyez bénis, frères de France, pour avoir été, pendant quatre longues années, sous le feu de l'ennemi, au milieu de souffrances indicibles, les maîtres infatigables et éclairés de la grande école de Dieu.

Soyez remerciés aussi d'avoir été, pendant ces années d'horreurs et d'angoisses, les suprêmes consolateurs de la France. Aux heures les plus sombres, lorsque les cœurs des plus forts sentaient l'étreinte du doute, c'est vers vous que la France meurtrie s'est tournée pour en recevoir le mot sauveur. " Notre cause est juste : Dieu protège la France. Prions, combattons, et nous aurons certainement la victoire. " — Voilà le message d'espoir sacré qui ne cessa jamais de tomber des lèvres sacerdotales françaises, même aux jours les plus sombres. Dans les villes et les villages occupés, à l'arrière comme au sein des armées, les prêtres et les évêques de France ont été vraiment l'âme de la résistance, comme fut forcé de le reconnaître un officier prussien lui-même, qui osait justifier la mise à mort d'un vénérable curé de Lorraine en disant à sa victime : " Vous êtes l'âme de la résistance ! " Et c'est avec le Pain de vie que vous avez tenu, avant tout, à fortifier l'âme française, prêtres-aumôniers et prêtres-soldats, puisque, à elle seule, pendant la guerre, l'Œuvre de Notre-Dame de Salut a distribué sur le front français treize millions d'hostie. Avant d'être des porte-drapeau, vous avez donc voulu être des porte-Dieu. Soyez-en bénis, frères de France, dans le temps et dans l'éternité.

Nous vous remercions, enfin, d'avoir fait mieux connaître et mieux aimer la France. Votre saint héroïsme a fait à la patrie de nos aïeux une telle auréole, que l'étranger s'incline aujourd'hui avec respect en prononçant le nom de la France. " Priez, écrivait à un confrère un humble prêtre-soldat, le 25 septembre

1914, priez pour le pauvre sergent qui se bat et souffre pour la gloire de Dieu et de la France." La gloire de Dieu et la gloire de la France, vous les avez accrues toutes deux dans le monde entier merveilleusement. Et nous, qui vivons de la foi et du sang français, nous prions le Dieu de Clovis et de Jeanne d'Arc, qui, Lui, est le vrai Dieu, et qui vient encore de sauver la " nation prédestinée ", de vous récompenser en faisant sa gloire inséparable de celle de la France dans l'avenir comme elle le fut pendant des siècles.

" Dieu garde sa prédilection pour la France ", disait Pie X aux pèlerins français accourus à Rome pour la béatification du Curé d'Ars. Que cette grande parole du saint Pontife, magnifiquement illustrée par le triomphe d'aujourd'hui et par votre sublime héroïsme, prêtres de France, reste à jamais, pour vous et pour la noble nation française, la lumière, la consolation et la force qui permettront à la " fille première-née de l'Église ", malgré les luttes et les épreuves qui peuvent l'attendre dans l'avenir, d'aller porter encore le nom de Dieu " devant tous les peuples et tous les rois de la terre ".

Prêtres de France, qui fûtes les plus grands artisans de la victoire, bien que les plus humbles et les plus cachés, nous vous offrons, encore une fois, l'hommage respectueux de notre reconnaissance et de notre fraternelle admiration.

ANTONIO HUOT, ptre.

Québec, le 17 nov. 1918.

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

### NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE ET THEOLOGIE MORALE

#### ARTICLE XII

#### *Traité du Sacrement de Mariage*

*Promesse de mariage.* — 1° *Forme.* — a) La promesse de mariage, soit unilatérale ou simple promesse, soit bilatérale ou promesse mutuelle que l'on nomme fiançailles, n'est valide, à l'un et l'autre for, que si elle a été faite par un écrit signé des parties et, en outre soit du curé soit de l'Ordinaire du lieu, soit au moins de deux témoins.



Si les deux parties ou l'une d'elles ne savent ou ne peuvent pas écrire, il en sera fait mention dans l'écrit lui-même, et on ajoutera un autre témoin qui signera l'écrit avec le curé ou l'Ordinaire du lieu, ou les deux témoins dont il a été parlé plus haut. (Canon 1017, parag. 1 et 2.)

b) Autrefois, le droit canonique ne s'occupait que de la promesse bilatérale, ou des fiançailles, qui consistent dans la promesse mutuelle d'un mariage futur entre personnes juridiquement habiles. Les fiançailles étaient donc un véritable contrat bilatéral, légitime et parfaitement reconnu par l'Église ; il n'exigeait aucune forme ou publicité spéciale. Des jeunes gens, indépendamment de leur famille, avec ou sans témoin, plus ou moins sous l'empire de la passion, pouvaient se lier par un engagement en vue d'un mariage futur.

Aussi, comme il est dit dans le préambule du décret *Ne temere*, des évêques, soit d'Europe pour la plupart, soit d'autres pays, demandaient qu'on prit un moyen de parer aux inconvénients qui découlent des promesses mutuelles de futur mariage, faites en forme privée. L'expérience, en effet, a suffisamment montré les dangers qu'entraînent de telles fiançailles : d'abord elles sont une incitation au péché, et la cause pour laquelle des jeunes filles inexpérimentées sont trompées ; ensuite elles sont la source de différends et de procès inextricables.

Ému par ces faits, N. T. S. P. le Pape Pie X chargea la Sacrée Congrégation du Concile d'étudier et de Lui proposer ce qu'elle jugerait opportun. Le 2 août 1907, par ordre de Pie X, cette Congrégation publiait le décret *Ne temere*, où était prescrite sous peine de nullité des fiançailles la forme que le Code prescrit de nouveau dans le canon cité plus haut.

Cependant, le décret *Ne temere* ne s'occupait que des fiançailles, et le Code prescrit la même forme pour toute promesse de mariage, que cette promesse soit unilatérale ou bilatérale.

2° *Effet.* — a) Autrefois, seules les fiançailles valides produisaient leurs effets canoniques : 1) une obligation grave en justice de contracter mariage au temps fixé ou à la première demande que l'une des parties faisait à l'autre ; 2) un empêchement prohibitif, interdisant aux deux fiancés le mariage avec d'autres personnes, tant que les fiançailles n'avaient pas été légitimement rompues ; 3) l'empêchement dirimant d'honnêteté publique, annulant, même après la rupture légale des fiançailles, le mariage d'un des fiancés avec les parents de l'autre au premier degré. — Le décret *Ne temere* n'avait rien changé sous ce rapport.

b) Mais le Code statue que la promesse de mariage (simple promesse ou fiançailles), quoique valide et lors même que rien n'en excuserait la violation, ne peut légitimer une contrainte.

Toutefois, la partie lésée a droit d'exiger les réparations qui pourraient lui être dues. (Canon 1017, parag. 3.)

D'où il suit qu'à l'avenir la promesse de mariage même bilatérale ou les fiançailles ne produisent plus : 1) un empêchement prohibitif, car le Code détermine que la promesse de mariage ne peut jamais légitimer une contrainte, c'est-à-dire ne donne aucun droit en aucun cas, à une action devant les tribunaux afin que la partie qui voudrait se dérober, soit forcée de contracter le mariage promis ; 2) l'empêchement dirimant d'honnêteté publique, car le Code enseigne (canon 1078) que l'empêchement d'honnêteté publique résulte d'un mariage invalide ou d'un concubinage public.

Cependant, toute promesse de mariage quand elle est valide, produit une obligation en conscience de contracter mariage. Si cette obligation est grave ou légère, est de justice ou de simple fidélité, il nous est impossible de le déterminer : en effet, le Code fait naître des fiançailles la même obligation que de la simple promesse de mariage, et il y a controverse chez les théologiens à propos de l'obligation qui est produite par la simple promesse.

Par conséquent, comme le fait remarquer Ferrères, l'Église qui jusqu'à la fin du XIXe siècle s'est toujours opposée à la suppression des fiançailles même privées, maintenant supprime non seulement les fiançailles privées, mais toutes les fiançailles.

Enfin, la partie lésée a droit d'exiger, même en recourant aux tribunaux, la réparation des dommages qu'elle a subis. Ces dommages existeraient, si, par exemple, quelqu'un avait séduit une jeune fille en lui faisant une promesse solennelle de mariage ou si, à cause de la promesse solennelle de mariage qui lui aurait été faite, une jeune fille avait refusé un mariage avantageux.

(à suivre) C.-N. GARIÉPY, ptre.

### CHRONIQUE DIOCÉS-AINE

**Réouverture des classes.** — Le Petit Séminaire de Québec, le Collège de Lévis, et la plupart des écoles et académies de notre ville ont rouvert leurs portes lundi, le 18 novembre, après cinq semaines de congé dû à la grippe.

**Mgr Roy à Ottawa.** — Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, accompagné de M. l'abbé Charles Gosselin, du Collège de Lévis, est parti pour Ottawa vendredi dernier, le 15 novembre. Sa Grandeur est allée présenter les hommages du Cardinal-Archevêque de Québec et les siens au nouveau délégué apostolique.

**À la Basilique.** — La cérémonie d'actions de grâces demandée pour dimanche, le 17 novembre, par la circulaire de Son Éminence

le Cardinal Archevêque que nous publions dans la présente livraison de notre revue, a revêtu à la Basilique un cachet d'exceptionnelle solennité.

Au-dessus du chœur flottaient les drapeaux des nations alliées. Son Éminence le cardinal Begin occupait le trône épiscopal, accompagné de MM. les chanoines Gignac et Beaulieu. Au bas chœur, Sir Charles Fitzpatrick, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, l'honorable Premier Ministre et M. le maire Lavigueur, ainsi que le général Landry, lequel était accompagné d'un brillant état-major, occupaient des prie-Dieu d'honneur. La messe a été chantée par Mgr Marois, et Son Éminence a présidé le *Te Deum* d'actions de grâces.

Au prône, M. le chanoine Laflamme curé de la Basilique, a lu la circulaire de Son Éminence, puis il en a donné un remarquable commentaire.

**Bonnes œuvres.** — Dans sa circulaire du 13 novembre, Son Éminence le cardinal Bégin recommande l'œuvre de *Sou de l'École* en faveur des Canadiens français de l'Ontario, et aussi la paroisse de Sainte-Sabine, particulièrement éprouvée dans le cours de l'été dernier.

### L'ABBÉ CHARLES-A. LECLERC

Encore un nom qui vient s'inscrire dans le nécrologe. déjà si chargé, de l'archidiocèse de Québec.

Le 1er novembre, la mort ravissait à l'affection de ses paroissiens, ce pauvre abbé Charles-A. Leclerc ; et ce qui ajoutait à la douleur de ce coup, c'était son imprévu. On l'avait vu, le matin même, entendre les confessions, et commencer la messe. Au *Credo*, se sentant malade, il fut obligé d'interrompre le saint Sacrifice, et de se traîner péniblement au presbytère. Malgré les soins du médecin, il expirait deux heures plus tard, après avoir reçu l'absolution et l'extrême onction. En un clin d'œil, cette triste nouvelle se répandit jusqu'aux extrémités de la paroisse, apportant le deuil dans tous les foyers.

Car il était aimé et il méritait de l'être, ce curé zélé et dévoué qui pendant douze ans s'était prodigué au service de ses paroissiens, particulièrement pendant l'épidémie de grippe qui venait de les frapper. Nul doute que ces fatigues, et les inquiétudes qu'il avait sur le sort de ses ouailles bien aimées n'aient hâté sa fin. Il est mort, les armes à la main, en plein exercice de ses fonctions pastorales ; il est parti, sans avoir le temps de dire adieu à ceux qui lui étaient chers.

A ses funérailles, le 4 novembre, fête de saint Charles, son patron, la paroisse entière se pressait dans l'église pour lui donner

un dernier témoignage d'estime et adresser au Ciel de ferventes prières, pour le repos de son âme. M. l'abbé L. Paradis, curé de Lotbinière chanta le service ayant pour diacre l'abbé A. Têtu, et pour sous-diacre, M. l'abbé Destroismaisons, curé de Ste-Croix.

Avant l'absoute, je crus de mon devoir d'adresser quelques mots à l'assistance, et voici en résumé ce que je dis : " Mes chers Frères. Il est d'usage de faire l'oraison funèbre d'un curé défunt, mais aujourd'hui, il nous faut déroger à cette coutume : une clause du testament de celui que nous pleurons nous défend de faire à son décès aucun éloge. Mais il y a une oraison funèbre que nous pouvons faire : c'est celle que l'Église elle-même prononce sur la dépouille mortelle de ses enfants, prêtres ou laïques, dans les admirables paroles de sa liturgie. Elle ne songe pas à relever leurs mérites, à exalter leurs vertus ; elle se préoccupe avant tout de leur sort éternel ; elle adresse au Ciel de ferventes invocations ; elle répète à maintes reprises : *Requiem æternam dona eis. Domine, et lux perpetua luceat eis.* Cette oraison, cette prière, c'est celle que demande dans son testament, votre curé défunt. Vous ne la lui refuserez pas, j'en suis assuré. Pendant douze ans, il a prié, il a travaillé pour vous ; c'est votre tour maintenant de venir à son aide pour hâter son entrée dans le ciel. Ne soyez pas surpris de ces paroles ; les prêtres défunts ont souvent un plus grand besoin de prières que les simples fidèles, car ayant reçu plus de grâces, une dignité qui serait redoutable aux anges eux-mêmes, ils ont aussi un compte plus rigoureux à rendre au souverain Juge. Aussi, le plus mauvais service à rendre à un prêtre défunt c'est de le canoniser avant le temps et de paraître par là dispenser les fidèles de prier pour lui. . .

Vous ne lui en voudrez pas, s'il vous a refusé la consolation de garder sa tombe. Il ne pensait pas mourir au milieu de vous. Se sentant vieillir et faiblir, il avait résolu de renoncer avant longtemps au ministère actif et de finir ses jours dans la retraite. C'est pourquoi il a ordonné d'ensevelir ses restes dans le cimetière de sa paroisse natale, au milieu de ses parents qui l'ont précédé dans la tombe. C'est le premier chagrin qu'il vous cause, et bien involontairement ; vous le lui pardonnerez de bon cœur. Vous garderez son souvenir. Au reste, il laisse ici un monument, un hospice qui vous le rappellera, qui vous dira sa charité, sa compassion pour ceux qui sont dans le besoin. Vous suivrez les enseignements qu'il vous a donnés par ses prédications et ses exemples, afin d'aller un jour le rejoindre au ciel, où vous formerez à votre pasteur si dévoué, sa plus belle couronne. "

Après les dernières prières à l'église, une longue suite de voitures se mit en marche pour conduire à la gare la dépouille mortelle du regretté curé. Messieurs les marguilliers en exercice l'accompagnèrent jusqu'à Kamouraska.

Là, après la célébration d'un service funèbre, eut lieu l'inhumation.

L'abbé Leclerc était né à Kamouraska, le 17 décembre 1856. Il fit son cours classique au Collège de Sainte-Anne, avec de bons succès. C'était un joyeux compagnon, un ami fidèle. Je pourrais raconter sa vie presque jour par jour, puisque j'ai été son confrère de classe, de grand Séminaire et d'ordination. Ensemble, le 5 mars 1882, nous avons reçu la prêtrise, dans la basilique de Notre-Dame de Québec, des mains de Monseigneur E.-A. Taschereau. Séparés depuis par nos emplois divers, nous n'avons pas cessé d'être très intimes et au courant de ce qui nous concernait respectivement. Avec quel plaisir j'allais le visiter et avec quelle cordialité, il me recevait comme du reste tous ses confrères, dans les différents postes qu'il occupa. Vicaire à la Rivière-du-Loup, chez le vénérable M. L. Blais, qui lui survit et lui garda jusqu'à la fin un respect et un amour vraiment filial. Il fut ensuite successivement curé de Saint-Aubert de 1890 à 1897 ; de l'Ile-aux-Grues, de 1897-1899 ; de Saint-Elzéar, de 1899 à 1905, et de Saint-Édouard de 1906 à la date de son décès.

Dans chacune de ces paroisses, il a laissé un souvenir durable de son extrême bonté. A cette aimable qualité qui lui gagnait les cœurs, il joignait un talent rare pour les affaires temporelles. A St-Aubert, il restaura et finit l'église ; à St-Edouard, il construisit le presbytère et un hospice, à des conditions vraiment avantageuses.

Tous diront son zèle pour le salut des âmes qui lui furent confiées, sa fidélité quasi exagérée à observer la résidence qui l'empêcha de s'accorder même un mois de vacances pendant les trente années de son ministère curial ; et ceux qui ont été plus au courant de sa vie intime rendront un témoignage admiratif de sa piété filiale et fraternelle.

Il n'était plus jeune, mais il aurait pu rendre encore bien des services au diocèse : le souverain Maître a jugé le moment venu de l'appeler à sa récompense. Pour nous qui avons été ses confrères et ses amis, exauçons son dernier vœu et multiplions nos prières pour hâter l'entrée de son âme dans le ciel.

*Requiem æternam dona ei, Domine, et lux perpetua luceat ei.*

A. TÊTU, ptre.

---

## L'ABBÉ JOSEPH BOIVIN

CIRCULAIRE DE SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVEQUE DE RÉGINA  
A SON CLERGÉ

Archevêché de Régina, 5 nov. 1918.

Bien chers collaborateurs,

Dieu nous envoie une nouvelle épreuve. A nous de l'accepter avec résignation afin d'en avoir un mérite dont bénéficiera celui dont nous regrettons la perte.

La triste nouvelle de la mort de M. l'abbé Boivin nous arrive à l'instant. Que de nos âmes pleines de son souvenir et de son regret monte vers Dieu une supplication attendrie.

Il avait appris que dans la belle paroisse de Ponteix le fléau de l'influenza faisait de nombreuses victimes, que la maladie avait couché le dévoué curé Royer sur un lit de douleur, et il s'était dit : *melius est ire ad domum luctus*. Il était un vrai prêtre ; aussi il lui paraissait doux d'aller là où il y avait des peines à soulager, des larmes à sécher, des deuils à partager. Il comprenait qu'il n'était pas prêtre pour mener une vie tranquille et commode, mais pour sauver les âmes par les moyens que Notre-Seigneur Jésus-Christ a lui-même employés, c'est-à-dire, par le dévouement, le renoncement, l'amour de la croix. Aussi il nous avait prié de vouloir bien lui permettre d'aller exercer son zèle auprès des malades pleins de foi qui désiraient mourir sous la main bénissante du prêtre, représentant sur la terre leur divin Sauveur.

Il est allé où son amour des âmes le conduisait. On a pu constater la charité qui l'animait, le zèle qui le dévorait ; on a pu se rendre compte qu'il courrait aux sacrifices quand il s'agissait du salut des âmes.

Pour ces âmes dont il voulait le salut, il a offert sa vie et Dieu l'a acceptée. La mort lui a été douce : elle a été pour lui cette joyeuse et ravissante apparition que l'Église souhaite aux agonisants dans les suprêmes invocations de sa liturgie : *Mitis atque festivus Christi Jesu tibi adspectus appareat*. Mais elle nous plonge, nous les demeurants de l'exil, dans l'amertume de légitimes regrets.

Que nos prières ferventes aident ce bon prêtre à franchir le mystère des exigences de l'infinie justice, pour prendre au plus tôt, dans la béatitude, la place qui lui est marquée. Du fond du cœur, disons à Notre Divin Sauveur : *Pie Jesu Domine, dona ei requiem*.

## VARIÉTÉ

### L'USAGE DU PETIT MISSEL

L'Évêque de Salford recommande l'usage universel du Missel à la messe dans des termes qui méritent l'attention de tous les catholiques. Sa Grandeur écrit :

“ Je me demande combien de mes lecteurs ont l'habitude de se servir d'un Missel lorsqu'ils entendent la Sainte Messe. J'ose dire que tout catholique d'une intelligence moyenne et d'une bonne éducation catholique ordinaire, devrait être capable de se servir d'un Missel et devrait le faire. Il est à craindre que la grande majorité des catholiques, même ceux qui sont dévots et assez instruits, passent le temps de la messe à réciter toutes sortes de prières et particulièrement le Rosaire — toutes excellentes en elles-mêmes — ne pensant jamais un seul moment aux prières que le prêtre dit à l'autel ; bien plus, dans la plupart des cas, qu'ils n'aient aucune idée de la messe qui se dit, de quel saint il est question (sauf des cas très rares), ni pourquoi les ornements du prêtre sont blancs, rouges ou verts.

“ Quelques bonnes gens passent méticuleusement tous les instants de la messe à dire de longues suites d'admirables prières indulgenciées, n'ayant pas le moindre rapport avec la messe du jour et dont l'omission leur semblerait grandement coupable ; mais ils ne trouvent pas un seul moment à consacrer soit au *propre* soit à l'*ordinaire* de la messe qui se célèbre devant eux. C'est n'être pas capable de voir la forêt à cause des arbres.

“ Cependant ce bon peuple sait aussi bien que vous et moi que le saint Sacrifice de la messe n'est pas simplement une demi-heure pour “ vaquer ” tranquillement à ses prières de chaque jour. C'est un acte que nous devons suivre avec la plus grande attention et auquel nous devons *participer*. Les fidèles qui assistent à la messe sont vraiment coopérateurs dans sa célébration. Le prêtre à l'*Orate fratres* proclame que c'est “ mon sacrifice et le vôtre.” Or, il n'y a pas de meilleure manière de participer au Grand Sacrifice que de suivre le prêtre pas à pas, de s'unir à lui dans les paroles mêmes qu'il profère — dans la lecture des Épitres ou des Évangiles ; les versets des Psaumes ; les prières se rapportant à la fête du jour, ou à l'“ ordinaire ”, c'est-à-dire aux parties de la messe qui ne changent pas.

“ On objectera que c'est difficile de s'y reconnaître dans un Missel, que c'est un sujet de trouble et de distraction. J'admetts qu'il y a un peu de vrai là-dedans, au moins pour les commençants. Mais un peu de pratique surmontera cette difficulté. On a besoin de savoir se servir, non seulement du Missel lui-même, mais aussi du calendrier, pour l'année courante. Et cela m'amène à cette suggestion pratique, savoir : que les étudiants les plus âgés de nos collèges, de nos établissements d'éducation et de nos écoles de couvents puissent être bien enseignés à se servir du Mis-

sel et qu'ils soient encouragés à s'en servir à toutes les messes auxquelles ils assistent. Ce serait une précieuse acquisition pour la vie. Et je puis assurer à mes lecteurs qu'une fois l'habitude prise de suivre le Saint-Sacrifice avec un Missel, de s'unir au prêtre par les paroles mêmes de la messe, et par conséquent aux prières et aux sentiments de l'Église elle-même, la messe acquiert une toute autre signification, l'assistance à la messe devient beaucoup plus agréable et consolante ; de telle sorte qu'une personne qui a appris à se servir du Missel, n'y renoncera jamais, pas même pour gagner du temps pour ses dévotions favorites. Essayez, et voyez par vous-mêmes." — *London Tablet*.

### LES LIVRES

V. FILLIOL, avocat. *La France nouvelle. Le Devoir sacré*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 140 pages. Prix : 1 fr. 50. En vente à Québec, à la librairie Garneau.

Les trois grands ennemis de la Race française, cause de sa déchéance d'avant-guerre, sont l'immoralité, l'alcoolisme, la dépopulation. Pourquoi ces trois fléaux ont-ils sévi si durement sur la France. M. Filliol a le courage de l'indiquer parce que la leçon emporte le remède.

MGR BESSON. *L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 340 pages. Prix : 3 francs. En vente à Québec, à la librairie Garneau.

Voici quelque 50 ans, Mgr Besson fut un des plus brillants orateurs français, estimé et fort goûté de toute une génération. Ses conférences sur l'Homme-Dieu, et l'Église étaient devenues introuvables. La Librairie Téqui a eu l'heureuse idée de les réimprimer. A une heure où tant d'hommes réfléchissent sérieusement et cherchent loyalement la vérité, à l'heure aussi où souvent tant de prêtres et de directeurs d'âmes embarrassés sur le choix du livre à donner pour éclairer le chemin et affermir des convictions nouvelles, ce livre ainsi du reste que les 6 autres formant l'ensemble des conférences, sera éminemment utile.

Connaître l'Homme-Dieu d'abord, puis de là et après lui l'Église et son ensemble et enfin les mystères de la vie future, n'est-ce pas tout le programme nécessaire ?

Moins profond que Mgr d'Hulst, moins théologien peut-être que le P. Monsabré, Mgr Besson plaît cependant davantage par l'agrément de son style, toujours si riche, si poétique en même temps que si pieux. C'est par le cœur qu'il pénètre l'intelligence et qu'il détermine les convictions.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
30 juin, 1918 - - - - - \$1,344,152.62

| ANNÉES  | SECTIONS | SOCIÉTAIRES | PENSIONS | ACTIF  |              |
|---------|----------|-------------|----------|--------|--------------|
|         |          | (Actifs)    |          |        |              |
| 31 déc  | 1909     | 45          | 1,880    | 5,205  | \$ 16,461.94 |
| 31 "    | 1911     | 224         | 14,228   | 30,910 | 170,670.80   |
| 31 "    | 1913     | 349         | 24,492   | 47,957 | 423,745.31   |
| 31 "    | 1915     | 455         | 32,155   | 61,468 | 772,698.99   |
| 31 "    | 1917     | 530         | 38,872   | 74,347 | 1,231,078.97 |
| 30 juin | 1918     | 555         | 39,910   | 75,540 | 1,344,152.62 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gas, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfant de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surpiis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 7178

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R P. Jos. E. Frechon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

**Editeurs des livres de plain-chant :**

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée,  
scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

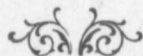
# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**M. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

**ACHETEZ**

— VOS —



# FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUÉBEC.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignation d'Hulle d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jern.

## SUCCURSALES A QUÉBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres.  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**  
et **LÉVIS RUE EDEN**.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles